

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 26 JANVIER 2023 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°2 CONTRAT DE PROJET (EMPLOI NON PERMANENT) : CHEF DE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN"

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°3 AVENUE DE L'AQUEDUC - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES CONSORTS SERIGNAT AU PROFIT DE LA COMMUNE- PARCELLES AE 205P2 POUR 72 M² ET PARCELLE AE 352P2 POUR 18 M²

POINT N°4 CHEMIN DU CLÉZET - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR M ET MME CLEMENS - PARCELLE CADASTRÉE AC N°31- EMPRISE DE 154 M²

POINT N°5 CESSION À TITRE ONÉREUX PAR MADAME MARIE-FRANCE VERDIER DE TROIS PARCELLES CADASTRÉES F 419, F 440 ET B 73 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS

TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES DURABLES

POINT N°6 RECONDUCTION DE L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE),DE VÉLOS CARGO, DE VÉLOS PLIANTS ET DE VÉLOS À PROPULSION HUMAINE - 2023

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°7 APPROBATION DU PRINCIPE DE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'UNE CONCESSION SOUS FORME DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉHABILITATION ET EXPLOITATION DU CENTRE THERMAL DE DIVONNE-LES-BAINS

POINT N°8 MARCHÉ ASSURANCES - LOT 5 "RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL" - AVENANT AU CONTRAT SOFAXIS/ALLIANZ

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°9 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET DU 12 JANVIER 2021

Le 19 janvier 2023

Le Maire



Yves SCATTOLIN